

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppes

du 17 avril 2014

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 17 avril deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de BOIS-GRENIER, après convocation légale faite le 11 avril, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 23
de votants : 24

Etaient présents : Mmes ACCART, BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, ELOIRE, LEGRY, LUNG, RICQUE, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VAN DRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents excusés : Mme SLEMBROUCK.

Pouvoirs : Mme SLEMBROUCK à M. DELEPAUL

=====

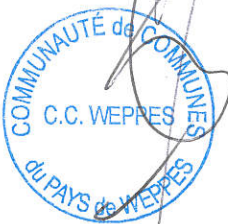
Acceptation de l'expertise suite au sinistre survenu aux ateliers du STI le 24 décembre 2013

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les conclusions remises par l'assurance au terme de l'expertise réalisée suite au sinistre survenu aux ateliers du STI le 24 décembre 2013.

Il demande l'autorisation de signer la quittance de recouvrement annexée à cette délibération.

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- D'accepter les conclusions de l'expertise ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la quittance de recouvrement.



Fait aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président
M. DELEPAUL

Envoyé en préfecture le 25/04/2014

Reçu en préfecture le 25/04/2014

Affiché le

66
SLO